



Escroquerie en bande organisée

Par **marqrguerite**, le **17/08/2015** à **07:22**

bonjour, c'est la 1ere fois que je vous ecris je ne suis pas bien mon mari gravement malade a et condamne a 4 ans de prison et 2 avec sursis croyez vous qu'il va en faire et est ce qu'on peut saisir notre maison vu qu'il est malade merci de me repondre